

RCS : PAU Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00334 Numéro SIREN : 504 232 588 Nom ou dénomination : DUCS 64

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2019 sous le numéro de dépôt 6540

Désignation de l'entreprise : SARL DUCS 64		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 65 AVENUE DU GENERAL LECLERC		64000 PAU	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 50423258800013		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31122018	
		N-1 31122017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SARL DUCS 64

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8.000.....)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	31 461	17 207
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 143	14 254
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	41 404	40 261
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 946	2 006
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	1 946	2 006
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	186	197
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	46 273	46 224
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 415	1 265
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 748	17 514
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 265	33 498
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 321	6 462
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	92 208	105 159
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	135 558	147 426
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	92 208	105 159
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL DUCS 64

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	77 901	FB	FC	77 901	89 066
	Production vendue { biens* services*	FD		FE	FF		
		FG	255 854	FH	FI	255 854	256 765
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	333 755	FK	FL	333 755	345 831
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	692	927
	Autres produits (1) (11)				FQ	790	465
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	335 237	347 223
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	40 514	51 405
	Variation de stock (marchandises)*				FT	1 611	1 079
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	109 896	111 364
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	18 251	18 679
	Salaires et traitements*				FY	141 080	141 662
	Charges sociales (10)				FZ	11 142	9 865
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*		GA	720	720
			{ - dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	5 585	2 260
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	6 535	5 288
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	335 333	342 322
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(96)	4 901
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	33	20
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	33	20
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	33	20
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(64)	4 921

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL DUCS 64

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 880		1 657
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 006		12 298
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 886		13 955
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 733		858
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 946		2 006
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 679		2 864
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 207		11 091
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			1 758
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	341 156		361 198
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	340 012		346 944
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 143		14 254
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	259		443
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		4 679		5 884	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SARL DUCS 64

31/12/2018

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Charges à répartir sur plusieurs exercices	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 135 558.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 333 755.27 Euros et dégageant un bénéfice de 1 143.36 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Légère baisse du chiffres d'affaires.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Neant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations générales complémentaires

Néant

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 907 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 3 907 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	3 907
Total	3 907

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 340		
TOTAL	4 340		
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	4 355		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 340	4 340
TOTAL			4 340	4 340
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			4 355	4 355

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 616	720		2 336
TOTAL	1 616	720		2 336
TOTAL GENERAL	1 616	720		2 336

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	720				
TOTAL	720				
TOTAL GENERAL	720				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	2 006	1 946	2 006		1 946
TOTAL	2 006	1 946	2 006		1 946

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		5 585			5 585
Sur comptes clients	10 225		433		9 792
TOTAL	10 225	5 585	433		15 377
TOTAL GENERAL	12 230	7 531	2 439		17 323
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		5 585 1 946	433 2 006		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	12 722	12 722	
Autres créances clients	8 627	8 627	
Taxe sur la valeur ajoutée	256	256	
Divers état et autres collectivités publiques	3 907	3 907	
Débiteurs divers	22 129	22 129	
Charges constatées d'avance	967	967	
TOTAL	48 608	48 608	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	186	186		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 748	9 748		
Personnel et comptes rattachés	9 437	9 437		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 019	5 019		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 157	3 157		
Autres impôts taxes et assimilés	12 652	12 652		
Groupe et associés	46 273	46 273		
Autres dettes	4 321	4 321		
TOTAL	90 793	90 793		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociale	10.0000	800			800

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées aux derniers prix d'achats connus.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	121
Autres créances	23 821
Total	23 942

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	186
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 961
Dettes fiscales et sociales	21 067
Total	27 214

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	967
Total	967

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Ouvriers	3
Total	3

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Entretien	259
Total	259

DUCS 64		
Sarl au Capital de		8 000,00 €
Siège social :	65 AVENUE DU GENERAL LECLERC	
64 000 PAU		
RCS	PAU	504 232 588 N° de gestion 2008 B 334

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU

28-juin-19

Le **28-juin-19** à 19 heures les associés de la société

DUCS 64

se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Siège social, sur la convocation qui leur a été faite par la Gérance , convocation remise en main propre le **12-juin-19** .

La séance est présidée par Mr DUCOIN Jean marie , Gérant.

Sont présents ou représentés :

Mr DUCOIN Jean marie	400	PARTS
Mme DUCOIN Alexandra	400	PARTS

Soit ensemble **800** parts sur les **800** parts composant le capital social .

Les Associés présents représentant plus de la moitié des parts composant le capital social, l' Assemblée est en mesure de délibérer valablement et est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le double des lettres de convocation adressées à chaque associé
- la feuille de présence de l' Assemblée
- les pouvoirs des associés représentés
- le rapport de gestion de l'exercice clos le **31-déc.-18**
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce
- les comptes annuels et l' inventaire clos le **31-déc.-18**
- le texte des résolutions soumises à l' Assemblée Générale .

Le Président rappelle à l'Assemblée que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non gérants plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée , et que ces derniers ont eu la possibilité de poser pendant ce même délai , toutes les questions à la gérance. Ce dont l' Assemblée lui donne acte .

Le Président rappelle ensuite que les associés ont été réunis en Assemblée Générale Ordinaire en vue de délibérer sur l' ordre du jour suivant :

MD AD

- | | |
|--|------------|
| 1) Examen et approbation des comptes annuels clos à la date du | 31-déc-18 |
| 2) Approbation, s'il y a lieu, du rapport spécial de la Gérance et des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce | |
| 3) Affectation des résultats et distribution de dividendes pour | 1 000,00 € |
| 4) Quitus à la Gérance | |
| 5) Dépenses non déductibles pour un montant de | 0,00 € |
| 6) Rémunération de la Gérance | |
| 7) Questions diverses | |
| 8) Pouvoirs | |

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice clos et du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223 -19 du Code de Commerce.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte .

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L' Assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le **31-déc.-18** , approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu' ils ont été présentés ainsi que les opérations de l'exercice au **31-déc.-18** , telles qu'elles ressortent desdits comptes, l' exercice se soldant par un résultat de **1 143,00 €** .

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

DEUXIEME RESOLUTION :

L' Assemblée générale des associés, après avoir entendu lecture du rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article L 223 -19 du Code de Commerce, déclare en approuver les termes et approuve les conventions telles qu'elles figurent dans ledit rapport.

Chacune desdites conventions, soumises à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, a été approuvée à l'unanimité des autres associés ayant droit de vote .

TROISIEME RESOLUTION :

L' Assemblée Générale des associés constate que les comptes laissent ressortir un résultat de **1 143,00 €** et décide sur proposition de la gérance de le répartir comme suit :

	- €	- €
* 143,00 € aux autres réserves		- €
	- €	
* 1 000,00 € en distribution .		

La mise en paiement des dividendes interviendra
par virement sur les comptes courants de chaque associé
à la date du : **15/09/2019**

MD AD

Il,est rappelé qu' en vertu des dispositions de l'article 243 bis du CGI , il a été procédé aux distributions suivantes au cours des trois derniers exercices clos au :

		information sur le droit à abattement	
RAPPEL DATE DE CLOTURE	DISTRIBUTION GLOBALE	montant à déclarer	
		AVEC	SANS
			l'abattement fiscal en vigueur

31-déc.-16	- €	- €	- €
31-déc.-17	- €	- €	- €
31-déc.-18	- €	- €	- €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

QUATRIEME RESOLUTION :

L' Assemblée Générale donne quitus plein et entier à LA GERANCE pour sa gestion effectuée au cours de l' exercice clos le **31-déc.-18**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

CINQUIEME RESOLUTION :

L' Assemblée Générale prend acte des comptes comportant des dépenses visées par les articles 39-4 et 223 quater du CGI et ayant fait l'objet d'une réintégration fiscale .

Ces dépenses s'élèvent au titre de l'exercice à :

0,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

SIXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale des associés prend acte du caractère majoritaire de la gérance et approuve la prise en charge par la société DUCS 64 de la rémunération de la Gérance , soit 75 260,00 € pour l'exercice incluant la rémunération proprement dite(48 000 €) et les cotisations obligatoires et facultatives pour 27 260 €) comptabilisées en charge .

L'assemblée générale des associés propose de fixer cette rémunération à 48 000,00 € pour l'exercice suivant , pour la seule rémunération proprement dite . Elle sera répartie comme suit :

Mr DUCOIN Jean marie	24 000,00 €
Mme DUCOIN Alexandra	24 000,00 €
au total	48 000,00 €

L'assemblée générale des associés confirme que la société DUCS 64 prendra en charges , et en sus , les cotisations sociales personnelles de la gérance .

De plus , la Gérance est remboursée de tous les frais qu'elle pourra engager dans le cadre de la représentation de la Société , dans le cadre de l'objet social et sur justificatif.

L'assemblée générale des associés approuve les modalités de calcul de la rémunération , la présentation des comptes ci dessus et les montants constatés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

SEPTIEME RESOLUTION :

NEANT

HUITIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à à 20 heures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, qui après lecture, a été signé.

Mr DUCOIN Jean marie
associé



Mme DUCOIN Alexandra
associée

